

Le Crous Normandie à Rouen : réaction du maire de Caen mitigée

Par Sabine Daniel

"Je prends acte aujourd'hui de la décision du Premier ministre de positionner le siège du CROUS de Normandie à Rouen.

Cette décision est en totale contradiction avec les premiers arbitrages de son ministre de l'Enseignement supérieur. Elle n'est que l'illustration de la volonté d'Édouard Philippe de compenser l'installation définitive du Rectorat régional à Caen. Un choix rendu public il y a quelques jours.

Dans cette Normandie réunifiée, il a toujours été acté qu'un partage des missions de l'Etat devait s'opérer pour qu'aucun territoire ne se sente lésé au bénéfice d'un autre.

Ce fut le cas lorsque Bernard Cazeneuve, alors ministre de l'Intérieur, avait engagé le processus de rapprochement des entités administratives à l'échelle de la région. Le gouvernement actuel ne fait que confirmer cette logique.

Je serai toutefois attentif, avec l'ensemble de mes collègues élus de la Normandie occidentale, à ce que l'indispensable service que le CROUS propose aux étudiants soit maintenu à Caen comme c'était le cas jusqu'à aujourd'hui."

Joël Bruneau, Maire de Caen